

Réparation envers la sainte Vierge Marie

- « O très doux Jésus, par l'amour qui vous a porté à vous incarner et à naître pour nous d'une Vierge très pure afin de suppléer à l'indigence de vos pauvres, je vous conjure de daigner, au moyen de votre très doux Cœur, réparer les péchés que j'ai commis tant de fois par négligence ou par ingratitude dans le service ou l'honneur dû à une Mère si bonne, dont la clémence maternelle n'a jamais tardé à m'assister dans tous mes besoins. Pour lui en témoigner une digne reconnaissance, je vous prie, ô très aimant Jésus, de lui offrir votre très doux Cœur tout rempli de béatitude.

-

Montrez-lui dans ce Cœur sacré l'affection divine par laquelle vous l'avez choisie de toute éternité, avant toute autre créature. pour être votre Mère, la préservant, la créant, et l'ornant d'une manière incomparable de tant de grâces et de tant de vertus.

-

Montrez-lui cette tendresse dont vous lui avez donné de si grands témoignages sur la terre lorsqu'elle vous serrait petit enfant sur son sein maternel.

-

Montrez-lui combien vous avez été fidèle envers elle, puisque, tout le temps de votre vie parmi les hommes, vous lui avez témoigné votre filiale affection, en lui obéissant comme

un fils obéit à sa mère, vous qui êtes le souverain des cieux. Cette fidélité vous l'avez surtout montrée à l'heure de votre mort, car oubliant vos propres souffrances pour compatir jusqu'au fond de l'âme à la désolation de votre Mère, vous lui avez donné tout à la fois un fils et un gardien.

-

Montrez-lui encore avec quel incomparable amour vous avez daigné, au jour de sa très joyeuse Assomption, l'élever au-dessus de tous les chœurs des anges, et la constituer Dame et Reine du ciel et de la terre. O bon Jésus, qu'elle soit donc favorable à ma misère ; que pendant ma vie et à l'heure de ma mort elle soit pour moi une protectrice et une avocate pleine de bonté »

car chaque fois qu'on invoque la Vierge Mère en la nommant avocate, sa tendresse maternelle est si fortement émue qu'elle ne peut rien refuser.

Le Seigneur daigna ensuite enseigner à celle-ci qu'elle devait **au moins chaque jour** implorer sa bienheureuse Mère par ces deux paroles: Eia ergo advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte : **O vous notre avocate, tournez vers nous vos yeux miséricordieux,** et qu'elle s'assurerait ainsi un puissant secours pour l'heure de sa mort.

(Chapitre LI, Livre IV)